



## *La politique de restauration de la continuité écologique par destruction des ouvrages est un échec*

Le rappel à l'ordre du réchauffement climatique et de la pollution sur les dérives idéologiques de l'administration

Aujourd'hui, les faits viennent réveiller brutalement les personnes en charge de la sauvegarde des saumons. En se trompant de cible pour soi-disant les sauver, elles ont conduit les saumons sauvages de la Loire à l'extinction. Cet échec cuisant est consacré par la décision du comité scientifique du comité de gestion des poissons migrateurs d'autoriser en avril 2019 le lâcher de saumons d'élevage dans les frayères naturelles jusqu'alors protégées. En d'autres termes, le conseil scientifique a tout simplement reconnu que la politique de restauration de la continuité écologique par destruction des ouvrages pour permettre le déplacement des saumons dans le cours d'eau n'a pas conduit, comme nous l'avions prévu, à la reproduction des saumons. Les millions d'€ engloutis sur l'axe Loire-Allier pour détruire des barrages et autres obstacles, de même que les millions de saumons d'élevage relâchés depuis plus de 40 ans, n'ont servi strictement à rien, puisque cette stratégie destructrice n'a pas permis de freiner l'extinction de la souche. En tant que contribuables, nous espérons être remboursés et vu les sommes engagées.

A partir des comptages fait à Vichy entre 1977 et 2017 au niveau de la passe à poissons, le modèle le plus réaliste pour décrire la position des points

correspondants aux effectifs annuels est une courbe correspondant à une décroissance exponentielle (Moulins de France N°114, p34-35). Un tel modèle indique qu'après un déclin brutal durant les 10 premières années, le petit nombre de poissons capables de revenir chaque année ne va baisser que progressivement, ce qui semble logique vu les centaines de milliers de saumons qui sont relâchés annuellement<sup>1</sup> (750 000 alevins). Selon ce modèle, il est possible de calculer que théoriquement 438 saumons devraient se présenter à Vichy en 2018. Il en a été observé effectivement 389<sup>2</sup> qui ont franchi le barrage. Cette similitude entre les effectifs théoriques et le comptage réel valide le modèle utilisé qui prédit malheureusement l'extinction quasi-totale de la souche Loire-Allier.

Nous sommes bien loin des « milliers de saumons » remontant la Loire comme l'affirmaient les responsables de ce programme en gaspillant allégrement nos impôts pendant plus de 40 ans ! On peut considérer que l'extinction se produira effectivement en 2019 dans la mesure où les frayères de saumons sauvages seront contaminées avec des souches domestiques issues d'élevage, aboutissant à la création d'un saumon domestique déboussolé et bien mal équipé pour réussir

le périple marin que des brides d'instinct lui demandent parfois d'accomplir. L'histoire de la pollution génétique n'est pas nouvelle, elle s'est déjà produite avec la truite.

Maintenant que l'extinction est actée, l'idée de relâcher année après année des saumons pour les pêcheurs est la bienvenue dans la mesure où ce sport représente une activité économique historique qui a fait la réputation de cette belle région. Au plan déontologique, c'est un peu dérangent. Les rhinocéros sont aussi une espèce vulnérable, tout comme les saumons, alors imaginons un instant qu'il soit possible de les multiplier et de les relâcher pour que les chasseurs puissent les fusiller pour le plaisir. Il ne fait aucun doute que cela provoquerait une levée de boucliers ! Heureusement que les poissons sont silencieux et peu médiatiques !

Pour faire oublier les véritables responsables de ce désastre, il ne suffit pas non plus de se défausser en jetant l'opprobre sur un malheureux moulin produisant de l'électricité à Chanteuges dont le seuil existait déjà avant la révolution française quand il y avait des dizaines de milliers de saumons dans l'Allier chaque année<sup>3</sup>. Alors que justement, ce moulin contribue à la seule et unique action qui pouvait

1 [www.saumon-sauvage.org/actu/bilan-dune-action-phare-pour-le-saumon-du-bassin-de-la-loire](http://www.saumon-sauvage.org/actu/bilan-dune-action-phare-pour-le-saumon-du-bassin-de-la-loire); [www.lamontagne.fr/vichy-03200/loisirs/comment-la-passe-de-vichy-aide-a-la-preservation-des-saumons-de-l-allier\\_12804908/](http://www.lamontagne.fr/vichy-03200/loisirs/comment-la-passe-de-vichy-aide-a-la-preservation-des-saumons-de-l-allier_12804908/)  
2 <http://www.logrami.fr/actions/stations-comptage/vichy/>  
3 [www.chantdesrivieres.org/microcentrale-chanteuges/](http://www.chantdesrivieres.org/microcentrale-chanteuges/)

ramener à coup sûr les saumons, c'est-à-dire la production d'énergie renouvelable susceptible de mettre fin au réchauffement climatique.

Comme nous l'avions prévu, il n'est pas particulièrement surprenant qu'une politique visant à modifier par des interventions physiques brutales le régime hydrologique d'un cours d'eau soient néfastes aux organismes aquatiques qui y vivent depuis des siècles dans la mesure où, en plus, ces interventions conduisent à créer un hydro système entièrement nouveau. Depuis des millions d'années, les cours d'eau européens de moins de 10 m de larges étaient constellés d'embâcles et barrages de castors. Une rivière sauvage, c'est d'abord une rivière fragmentée et pas l'inverse. Mais le vrai grain de sable c'est d'avoir nié pour des raisons idéologiques, le véritable impact du réchauffement climatique. Aujourd'hui, effacer des ouvrages, c'est faire baisser la ligne d'eau, donc favoriser l'assèchement du lit de la rivière ; c'est faire diminuer la masse d'eau en circulation, et donc augmenter la concentration des polluants toxiques ; et c'est favoriser l'écoulement de l'eau vers la mer, alors que nous devons tout faire pour en retenir le maximum sur terre, autant pour les poissons que pour faire face à la pénurie attendue. Si l'objectif était réellement la sauvegarde des poissons migrateurs, les seuils seraient réparés et équipés, mais l'idéologie s'accommode mal du bon sens et de la science.

Pourquoi le Ministère éprouve-t-il le besoin de préciser dans le titre de la circulaire publiée en mai 2019 qu'elle doit conduire à « une application apaisée de la continuité écologique », si c'était évident dans le texte lui-même ? Simplement parce que ça ne l'est pas et qu'il cherche plutôt à masquer ses réelles intentions. Pourquoi le Ministère continue-t-il à encourager la destruction nationale des ouvrages comme les seuils de moulins ou même de grands barrages comme ceux de la Sélune, alors même qu'il sait pertinemment qu'il va falloir en reconstruire et qu'il affirme son soutien à l'hydro-électricité ? Il est évident qu'effacer un seuil aujourd'hui, c'est tout simplement se priver de moyens capables d'améliorer la qualité de l'eau et de participer à la lutte contre le réchauffement climatique (affaiblissement des processus naturels d'autoépuration liés au ralentissement de l'eau, transformation du régime hydrologique, réduction de la production d'énergie renouvelable...), c'est-à-dire d'actions susceptibles d'aider vraiment les saumons à survivre. C'est nuire à l'intérêt de la nation.

L'éventuelle disparition des saumons de la Loire ne signifie pas pour autant une perte de biodiversité. A l'échelle de l'hémisphère, on assiste à un glissement des espèces vers le nord, ce qui signifie que pour un animal, abandonner un habitat « traditionnel » a bien peu d'importance par rapport à la recherche où à la présence de conditions de vie et d'alimentation normales. Autrement dit, une politique axée sur la « soi-disant »

absolue nécessité de restaurer les habitats des poissons par destruction des ouvrages pour reconquérir la biodiversité aquatique, étaient tout simplement forcément vouée à l'échec tant que le réchauffement climatique et la pollution, dégradant les conditions de vie, ne seront pas jugulés. Nous n'avons malheureusement pas été entendus et c'est ce qui s'est passé.

Même si ce glissement vers le nord risque de dépasser nos frontières, ce constat permet assez facilement de déterminer les grandes lignes d'un plan de sauvetage de nos espèces emblématiques, certes dépendant du changement climatique et de la pollution, mais en tout cas logique. Le saumon a besoin d'eau fraîche. La modélisation permet de déterminer les bassins versants qui, en France, subiront le moins les effets du réchauffement climatique à court et moyen terme. C'est là qu'il faut assister les saumons. Une souche sauvage a besoin d'un certain niveau de sélection naturelle pour se renforcer,

équiper les seuils pour limiter l'accès aux frayères des individus déficients ; les poissons ont besoin d'eau propre, multiplions les seuils pour décupler les processus naturels d'autoépuration et supprimons les vidanges des stations d'épuration qui concentrent les perturbateurs endocriniens, ou les drains qui apportent les pollutions agricoles ; les poissons ont besoin de frayères avec des caractéristiques particulières, construisons-les si nécessaire. Quoi qu'il en soit, si les saumons venaient à disparaître, ils seront inévitablement remplacés par une autre espèce ou plusieurs. C'est la sixième fois que cela se produit sur terre. C'est seulement l'échelle de temps multiséculaire de l'évolution qui nous angoisse, face à nos misérables 80 années d'espérance de vie !

**Patrice Cadet/Alain Forsans**

**Mai 2019**

